



Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe Seine
Direction Territoriale de Rouen

D. RITZ, Directeur du Port

AVIS A LA NAVIGATION n° 2023 / 151

--- PORT DE ROUEN

----- Chenal d'accès

Départ de la transat Jacques Vabre

Dimanche 29 octobre 2023

Régulation spéciale des mouvements d'entrée / sortie

Le départ de la course à la voile transat Jacques Vabre est prévu le dimanche 29 octobre 2023, entre 12h00 et 15h00.

A cette occasion et compte tenu de la forte densité d'occupation du plan d'eau par les concurrents (une centaine), les bateaux de sécurité et les bateaux à passagers sur un espace restreint, le Préfet Maritime de la Manche-Mer du Nord interdira toute autre navigation dans les zones concernées de 12h00 à 15h00.

Cette interdiction touchera en particulier les chenaux d'accès des ports du Havre et de Rouen.

Pour Rouen, la régulation des mouvements de navires sera adaptée de la façon suivante pour les montées / descentes liées à la **BMH du 29/05h40 (heure d'hiver)** :

1. **Montants du dimanche 29/10 matin** : Engainements possibles jusqu'à BMH + 05h35 au plus tard, soit vers 11h15.
2. **Descendants du 29/10 matin** : Régulation/décalage des départs du matin de façon à éviter tout passage de navire dans la zone de départ de la course le dimanche 29 octobre de 12h00 à 15h00 (dernier décapèlement possible vers 11h15 au plus tard). Ça pourra notamment contraindre à décaler d'une marée les départs de Rouen pour respecter cette interdiction.
3. **Pas d'impact sur la navigation intérieure.**

Pour mémoire : Attention au passage en heure d'hiver : le 29 octobre à 03h00, il sera 02h00.

Rouen, le 23 octobre 2023.
Le Commandant de Port,
P. BONNEL